



## **Plateforme nationale contre la pauvreté**

### **Appel d'offres**

# **Modèles de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté à la prévention et la lutte contre la pauvreté**

*L'appel d'offres relatif au présent marché et la procédure d'adjudication appliquée sont régis par le chapitre 3 de l'ordonnance sur les marchés publics (OMP)<sup>1</sup>.*

## **1 Contexte**

Le 18 avril 2018, le Conseil fédéral a dressé un bilan positif des résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté, mené de 2014 à 2018. Au vu du taux de pauvreté actuel (7,5 %) et des changements structurels qui affectent l'économie, il a décidé de poursuivre les mesures de soutien jusqu'en 2024, sous une forme réduite, dans le cadre d'une plateforme nationale.

La Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2024 soutient la mise en œuvre des recommandations formulées au terme du programme national contre la pauvreté. Elle vise à faciliter les échanges entre les spécialistes et propose des documents de référence sur une sélection de thèmes prioritaires dans ces trois champs d'action : promotion des chances de formation, intégration sociale et professionnelle, et amélioration des conditions de vie générales. Elle est mise en œuvre par la Confédération, les villes et les communes ainsi que par des organisations de la société civile.

La participation est une préoccupation majeure des personnes touchées par la pauvreté. Ces dernières, de même que leurs représentants, l'ont exprimé très clairement à plusieurs reprises dans le cadre du Programme national contre la pauvreté, dernièrement lors d'un atelier organisé en septembre 2018 dans le cadre de la Conférence nationale contre la pauvreté. L'évaluation du programme a en outre montré que les prochains travaux devraient mettre plus fortement l'accent sur la participation des personnes touchées par la pauvreté. C'est la raison pour laquelle leur association et leur participation aux processus de décision, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des mesures qui les concernent directement ont été retenues comme l'une des priorités du Plan de réalisation de la Plateforme nationale contre la pauvreté 2019-2024.

Cette priorité comprend les volets suivants :

1. Étude identifiant des modèles prometteurs de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté à l'élaboration des politiques aux niveaux communal, régional et national.
2. Présentation des résultats de l'étude sous la forme d'un guide pratique tenant compte du contexte suisse et destiné à être appliqué en Suisse.
3. Organisation d'un colloque visant à diffuser les résultats de l'étude.
4. Suivi d'une sélection de projets de participation menés en Suisse.
5. Documentation et synthèse des expériences faites dans le cadre de ces projets.

Le présent appel d'offres concerne exclusivement le premier volet.

---

<sup>1</sup> RS 172.056.11

## 2 Clarification des notions et délimitation du champ de l'étude

La notion de participation peut avoir une multitude de significations dans des contextes différents et pour des acteurs différents. Les notions d'implication, de codécision et d'association sont aussi fréquemment utilisées. Cela constitue donc une difficulté pour les projets qui portent sur la participation, car les acteurs impliqués doivent se mettre d'accord sur la signification de la notion de participation, sur les attentes qui y sont associées, sur les objectifs à atteindre et sur le type de participation possible et judicieux en fonction du cas et du contexte.

Pour une première réflexion sur ce point, il est utile de disposer d'un aperçu de la manière dont cette notion est comprise dans différents domaines. L'analyse menée en 2014 par la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW)<sup>2</sup> sur les différentes conceptions de cette notion dans la planification, la structuration et l'utilisation des espaces publics en offre un. Les réflexions de la FHNW permettent de mieux comprendre la notion de participation et sont également pertinentes dans le contexte de la prévention et de la lutte contre la pauvreté :



*Illustration : Sept conceptions de la participation*

*Source : FHNW (2014)<sup>2</sup>, p. 4*

Constituer un réseau, s'entendre sur des questions complexes, faire connaître au public les souhaits et les problèmes qui leur sont propres et formuler des demandes (cercles 2 et 3) sont souvent des préoccupations centrales des personnes touchées par la pauvreté. Des initiatives existent déjà ; il s'agit par exemple de projets artistiques, de rencontres entre personnes concernées, d'universités populaires ou de conférences sur la pauvreté organisées par ces personnes elles-mêmes. Ce sont généralement ces dernières ou les organisations qui les soutiennent qui sont à l'origine de ces formes de participation. Le travail social (cercle 5) peut apporter un soutien important à ce processus.

<sup>2</sup> [https://zora-cep.ch/cmsfiles/ZORA\\_Forschungsbericht\\_FHNW-ISS\\_Nov2014\\_def\\_1.pdf](https://zora-cep.ch/cmsfiles/ZORA_Forschungsbericht_FHNW-ISS_Nov2014_def_1.pdf)

D'un point de vue juridique (cercle 4), l'accent est mis sur la protection juridique et sur l'égalité de traitement des personnes touchées par la pauvreté.

Les acteurs du niveau planification et mise en œuvre (organisations à but non lucratif, administration, cercles 6 et 7) souhaitent, grâce à la participation, adapter les mesures aux besoins du groupe cible et améliorer la qualité des prestations publiques.

D'un point de vue politique (cercle 1), la légitimation des décisions est essentielle ; elle passe, dans ce contexte, par la participation d'un groupe cible spécifique aux décisions portant sur les mesures qui le concernent directement.

Les conférences de quartiers, les rapports des citoyens ou les diverses formes de consultation sont des exemples bien connus de participation dans le contexte des processus de planification, de décision, de mise en œuvre ou d'évaluation qui interviennent à différents stades de ce qu'on appelle le cycle de la politique.

Le présent projet de recherche s'intéressera à la participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté lors de la définition, de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes et des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté, dans la politique et dans l'administration publique (à tous les niveaux étatiques) ainsi que dans les organisations privées (cercles 1, 6 et 7). En outre, il s'agira de tenir compte des formes de participation à bas seuil, qui permettent aux personnes concernées de se mettre en réseau et de formuler leurs besoins et leurs préoccupations, par exemple sous la forme de lieux de rencontre locaux, de rencontres d'échange, d'universités populaires, etc. (cercles 2 et 3).

Le projet ne porte pas sur la participation à des processus de soutien individuels.

Mettre en place des processus de participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques est une tâche très exigeante. En plus de conditions générales adéquates, cette démarche requiert des compétences spécifiques, tant de la part des personnes concernées que de l'administration et des responsables politiques. Des exemples positifs peuvent donc être utiles pour une mise en œuvre réussie de projets de participation. Après une première recherche sur les modèles existants en matière de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté à la définition des politiques, seules quelques approches ont pu être identifiées en Suisse (par ex. la Kundenkonferenz dans le cadre de l'aide sociale à Bâle-Ville ou l'Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion [OASI] à Genève). Il serait donc intéressant de regarder ce qui se fait à l'étranger et d'étudier des approches suivies dans d'autres pays européens (par ex. le Conseil national des politiques de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en France ou l'European Anti Poverty Network [EAPN]).

### **3 Objectif et questions de recherche**

#### ***Objectif principal :***

Encourager la participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté aux processus politiques de décision, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, avec pour but de définir des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté qui soient mieux en adéquation avec les besoins des personnes concernées, et donc plus efficaces.

#### ***Objectifs concrets du projet :***

- Faire le point sur les connaissances disponibles en matière de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté au processus de définition des politiques, décrire différents modèles de participation aux niveaux local, régional et national, et montrer quelles conditions doivent être réunies, quel est leur impact, et quelles sont les possibilités et les limites.
- Identifier des exemples concrets et prometteurs en matière de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté aux processus politiques de décision, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation, et montrer comment ils pourraient être adaptés ou repris par les responsables et les spécialistes dans l'administration publique ou dans les ONG.
- Identifier des exemples concrets et prometteurs sur la manière dont les personnes menacées ou touchées par la pauvreté pourraient être soutenues afin de se mettre en réseau, d'acquérir des compétences pertinentes pour participer aux processus et pouvoir formuler leurs besoins et leurs préoccupations pour ce qui est des processus susmentionnés.

### **Questions clés :**

- Que faut-il entendre par participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté (clarification et systématisation du terme) ?
- Quels modèles théoriques de participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté peut-on identifier ?
- Que peut-on attendre de la participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté ? Quelles conditions doivent être réunies pour que la participation porte ses fruits ?
- Quels sont les exemples de bonnes pratiques en Suisse et à l'étranger ? Comment fonctionnent-ils, quel est l'impact que l'on peut en attendre et quelles en sont les limites ?
- À quelles conditions ces exemples sont-ils transférables en Suisse et dans différents contextes (par ex. au niveau des cantons, des régions linguistiques, d'une organisation) ?
- De quoi doit-on tenir compte dans la mise en œuvre des différents modèles (conditions, risques) ? Quelles stratégies devraient permettre de dépasser ces risques et ces difficultés ?

## **4 Procédure et sources d'information**

Pour répondre aux questions de recherche, il convient de recourir en premier lieu aux sources d'information suivantes :

- Littérature scientifique récente sur la question de la participation des personnes concernées ou touchées par la pauvreté.
- Rapports (écrits), témoignages et, le cas échéant, évaluations de projets achevés ou en cours concernant la participation des personnes menacées ou touchées par la pauvreté aux processus de décision, de planification, de mise en œuvre ou d'évaluation des mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté dans différentes régions linguistiques de Suisse et à l'étranger, aux niveaux local, régional ou national.
- Afin d'examiner en détail la pertinence et le fonctionnement de certains modèles et exemples, il est procédé à une sélection de cas motivée. Pour chacun d'eux, des entretiens devront être menés avec les personnes impliquées dans le projet. Aucune rencontre personnelle ne devra être organisée avec des personnes qui ne se trouvent pas en Suisse : dans ce cas, les entretiens seront réalisés par téléphone, par Skype ou par courriel.

Il n'est pas demandé de procéder à une évaluation systématique des modèles et des exemples identifiés.

Lors de la réalisation des travaux de recherche, il faudra veiller à tenir compte de manière adéquate de la perspective des personnes menacées ou touchées par la pauvreté. La manière de réaliser ces travaux doit être définie plus précisément par le mandataire, en fonction des questions de recherche.

## **5 Produits à livrer dans le cadre du mandat**

- Description détaillée de la recherche
- Rapport intermédiaire
- Rapport final (80 pages au maximum) avec résumé.
- Article scientifique (env. 18 000 signes) sur les résultats de la recherche, destiné à être publié dans la revue de l'OFAS « Sécurité sociale CHSS ».
- 3 ou 4 séances avec le mandant (lancement, rapport intermédiaire, rapport final, séance de réserve).
- Présentation de l'étude lors de la conférence de la plateforme nationale contre la pauvreté (printemps 2020).

Les produits à livrer dans le cadre du mandat sont à fournir en allemand ou en français. Le cas échéant, l'OFAS se chargera des traductions de tout ou partie du rapport final.

L'OFAS met en place un groupe d'accompagnement composé de représentants des acteurs intéressés, suit activement les travaux et reçoit les produits élaborés par le mandataire.

## 6 Calendrier et coûts

Délai pour le dépôt des offres	15 mars 2019
Début des travaux	Début avril 2019
Rapport intermédiaire	Fin août 2019
Projet de rapport final	Mi-novembre 2019
Rapport final	Fin décembre 2019

Le plafond des coûts pour l'ensemble des travaux est fixé à 80 000 francs (TVA comprise).

## 7 Exigences concernant les offres

Les offres ne doivent pas excéder huit pages et doivent contenir un projet d'étude détaillé présentant, entre autres, les éléments suivants :

- présentation du concept de recherche et de la méthodologie ;
- présentation de l'équipe de projet, expériences dans le domaine de la participation des personnes touchées par la pauvreté, compétences linguistiques et références ;
- présentation du calendrier et des coûts. La présentation des coûts doit indiquer quelles fonctions seront rémunérées à quel tarif horaire dans le projet. Le temps passé par fonction et pour chaque étape du projet doit être indiqué séparément.

## 8 Procédure et critères d'évaluation

Les offres seront évaluées au regard des critères suivants :

- adéquation et qualité de l'offre par rapport aux questions posées : compréhension du problème, exhaustivité, clarté, adéquation et originalité du concept de recherche ;
- économicité et rapport coûts/prestations ;
- composition de l'équipe de projet : expérience attestée avec des questions et des méthodes de recherche comparables.

## 9 Contact

Les offres peuvent être rédigées **en allemand** ou **en français** et elles doivent être envoyées **au plus tard le 15 mars 2019**.

Sous **forme électronique** à :

- [mirjam.zbinden@bsv.admin.ch](mailto:mirjam.zbinden@bsv.admin.ch)
- [bruno.nydeggerlory@bsv.admin.ch](mailto:bruno.nydeggerlory@bsv.admin.ch)
- [BSVRegistatur@bsv.admin.ch](mailto:BSVRegistatur@bsv.admin.ch)

En **version papier signée** à l'adresse suivante :

Office fédéral des assurances sociales  
Enregistrement  
Effingerstrasse 20  
3003 Berne

**Personnes à contacter** à l'OFAS pour tout renseignement complémentaire :

Mirjam Zbinden, Plateforme nationale contre la pauvreté  
Adresse électronique : [mirjam.zbinden@bsv.admin.ch](mailto:mirjam.zbinden@bsv.admin.ch), tél. 058 469 08 65

Bruno Nydegger Lory, secteur Recherche et évaluation  
Adresse électronique : [bruno.nydeggerlory@bsv.admin.ch](mailto:bruno.nydeggerlory@bsv.admin.ch), tél. 058 462 90 38